

BASF Metribuzin 480

HERBICIDE

SUSPENSION

En vente pour usage dans les lentilles et les pois de grande culture cultivés dans l'Ouest du Canada seulement.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : métribuzine480 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0386% ou 2-Bromo-2-nitropropane à raison de 0,06% à titre d'agent de conservation.

N° D'HOMOLOGATION 34820

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET : 1 à 1000 Litres

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifce A, 2e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

MISES EN GARDE

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- Nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.
- Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.
- Laver les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant de les porter de nouveau.
- Se laver soigneusement à l'eau tiède et au savon après avoir manipulé le produit.
- Ne pas contaminer les plans d'eau.
- Ne pas contaminer les aliments (pour humains et pour animaux).
- Lire et respecter les directives et instructions figurant sur l'étiquette.

Porter d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

REMARQUE :

- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer et, le plus tôt possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres.
- Suivre les directives du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'équipement de protection individuelle ou utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne

inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

AU MÉDECIN : Aucun antidote particulier n'est disponible. Traiter en fonction des symptômes.

Symptômes d'empoisonnement : Le composé ne provoque pas de symptômes précis pouvant être diagnostiqués. Des troubles respiratoires et une sédation accompagnent l'empoisonnement.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit frais, sec, sécuritaire et bien ventilé.

ÉLIMINATION

Contenant recyclable :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants remplis par le distributeur ou le détaillant à l'intention de l'utilisateur : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

BASF Metribuzin 480

HERBICIDE

SUSPENSION

En vente pour usage dans les lentilles et les pois de grande culture cultivés dans l'Ouest du Canada seulement.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : métribuzine480 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0386% ou 2-Bromo-2-nitropropane à raison de 0,06% à titre d'agent de conservation.

N° D'HOMOLOGATION 34820

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET : 1 à 1000 Litres

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifice A, 2e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

MISES EN GARDE

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

- Nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.
- Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.
- Laver les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant de les porter de nouveau.
- Se laver soigneusement à l'eau tiède et au savon après avoir manipulé le produit.
- Ne pas contaminer les plans d'eau.
- Ne pas contaminer les aliments (pour humains et pour animaux).
- Lire et respecter les directives et instructions figurant sur l'étiquette.

Porter d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

REMARQUE:

- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer et, le plus tôt possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres.
- Suivre les directives du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'équipement de protection individuelle ou utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour

obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

AU MÉDECIN : Aucun antidote particulier n'est disponible. Traiter en fonction des symptômes.

SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT : Le composé ne provoque pas de symptômes précis pouvant être diagnostiqués. Des troubles respiratoires et une sédation accompagnent l'empoisonnement.

MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- Ne pas utiliser de feuilles traitées pour l'alimentation humaine ou animale à moins d'avis contraire sur l'étiquette. Utiliser uniquement selon les directives figurant sur l'étiquette.
- Ne pas pulvériser lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive. Ne pas permettre au brouillard de dériver sur des végétaux désirables.
- Ne pas contaminer l'eau avec les eaux de rinçage de l'équipement.
- Ne pas pulvériser directement dans l'eau ou sur des terrains où de l'eau de surface est présente.
- L'utilisation de ce produit chimique pourrait entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (p. ex. les sols sableux) ou la nappe phréatique est peu profonde.
- Après le traitement et pendant les épisodes de pluie suffisamment importants pour causer du ruissellement, ces produits chimiques peuvent atteindre les eaux de surface, y compris les cours d'eau et les réservoirs.
- Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, il y a notamment les pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu ou mal drainé (p. ex. les sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques comme l'argile). Il faut éviter d'épandre ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- Ne pas excéder les taux recommandés sur l'étiquette. Un traitement inégal (chevauchement des fauchées, variation de la vitesse d'avancement, pulvérisation pendant les virages en bout de champ, etc.) peut endommager les cultures et accroître les risques de dommages aux cultures subséquentes.
- Après la récolte, les pratiques culturales qui assurent un mélange du sol complet peuvent contribuer à réduire les risques de dommages aux cultures subséquentes.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Laver le pulvérisateur à fond pour enlever tout résidu d'herbicide risquant d'abîmer d'autres cultures. Choisir un endroit non cultivé, loin de toute source d'approvisionnement en eau, pour déverser les eaux résiduelles contenant de BASF Metribuzin 480. Bien rincer le réservoir du pulvérisateur, puis le remplir d'eau après avoir ajouté 250 mL de détergent fort pour chaque 100 L d'eau. Faire circuler le mélange dans toutes les parties de l'équipement pendant 5 minutes, puis vider le réservoir par le circuit de pulvérisation. Répéter le procédé une deuxième fois. Faire un dernier rinçage en remplissant le réservoir du pulvérisateur d'eau propre, puis faire circuler l'eau dans toutes les parties de l'équipement pendant 5 minutes et vider celui-ci par le circuit de pulvérisation. Nettoyer la pompe et les filtres des buses. Finalement, laver les surfaces extérieures du réservoir du pulvérisateur, les buses et les rampes.

MÉTHODE DE RINÇAGE TRIPLE

1. Vider le contenu du bidon dans le réservoir du pulvérisateur. Faire égoutter le bidon à la verticale pendant 30 secondes;
2. Verser une quantité mesurée d'eau de rinçage (ou autre diluant) dans le bidon pour le remplir au quart ou au cinquième;
3. Bien rincer tout le bidon, verser le liquide dans le réservoir et laisser égoutter 30 secondes. Répéter ce procédé trois fois. Ajouter alors suffisamment d'eau pour remplir le réservoir au niveau désiré.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit frais, sec, sécuritaire et bien ventilé.

ÉLIMINATION

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants remplis par le distributeur ou le détaillant à l'intention de l'utilisateur : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

DIRECTIVES CONCERNANT LE MÉLANGE ET LA PULVÉRISATION

- Il est essentiel que le pulvérisateur soit étalonné correctement avant de procéder à un traitement.
- Pression de pulvérisation - pour les lentilles et les pois de grande culture, ne pulvériser qu'à 275 kPa.
- Volume de pulvérisation - se reporter à la section appropriée de chaque culture pour connaître les volumes d'eau requis.
- Utiliser des tamis d'au moins 0,3 mm (50 mailles) dans les buses et les filtres du pulvérisateur (les filtres en feutre ou les tamis dont les mailles sont plus petites se bloqueront). On recommande l'utilisation d'un tamis 16 mailles du côté admission de la pompe.
- Utiliser des buses 6502, 8002 ou TK2 ou des buses de plus fort calibre.
- L'AGITATION DOIT ÊTRE VIGOUREUSE ET CONTINUE PENDANT LE REMPLISSAGE ET LA PULVÉRISATION AFIN DE MAINTENIR UN MÉLANGE APPROPRIÉ. L'agitation assurée par la conduite de retour est insuffisante. Il faut que le pulvérisateur soit doté d'un tube de barbotage, d'un jet d'agitation ou d'un dispositif d'agitation mécanique. L'agitation doit engendrer des ondulations à la surface du liquide. La pompe doit fournir un débit adéquat au système de dérivation ou d'agitation par jet afin de maintenir un mélange homogène et ce, même lorsque les rampes sont en fonction.
- Vérifier fréquemment le pulvérisateur pendant les traitements pour s'assurer qu'il fonctionne correctement et qu'il produise un brouillard uniforme.
- Éviter les chevauchements qui entraînent un dépassement des taux recommandés.
- **NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.**

Avant de mélanger BASF Metribuzin 480 selon les diverses possibilités figurant sur la présente étiquette, examiner le matériel de pulvérisation et s'assurer qu'il est entièrement propre et exempt de rouille ou de corrosion. Pour éviter toute contamination par des résidus de pesticides utilisés antérieurement, rincer les conduites avec de l'eau propre ou les détergents recommandés. Éliminer les eaux de rinçage en utilisant une méthode approuvée.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Se référer à l'étiquette des produits d'association pour les méthodes de mélange recommandées. Voici la séquence de mélange en réservoir recommandée pour BASF Metribuzin 480 et les mélanges en réservoir recommandés.

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur ou le réservoir ravitailleur au quart avec de l'eau.
2. Mettre les circuits de recirculation et d'agitation en marche et poursuivre l'agitation pendant le mélange et la pulvérisation.
3. Ajouter la quantité recommandée de BASF Metribuzin 480.
4. Si mélangé en réservoir avec des poudres mouillables ou d'autres produits se dispersant dans l'eau, voir les directives spécifiques au mélange sur l'étiquette des produits en question.
5. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec la quantité d'eau désirée.
6. Si mélangé en réservoir avec des concentrés émulsifiables ou d'autres produits solubles,

ajouter ces produits vers la fin du remplissage du réservoir du pulvérisateur.

7. Continuer l'agitation pendant le transport et la pulvérisation et ce, jusqu'à ce que le réservoir du pulvérisateur soit vide.

BASF Metribuzin 480 ainsi que les mélanges en réservoir homologués de ce produit doivent être maintenus en agitation en tout temps une fois mélangés et pulvérisés immédiatement. Ne pas laisser le mélange reposer pendant une période prolongée. La qualité de l'eau, le pH, la température et/ou d'autres caractéristiques du mélange peuvent influencer sur la durée de conservation du mélange.

REMARQUE : S'il y a arrêt de la pulvérisation et de l'agitation avant que le réservoir du pulvérisateur ne soit vide, les matières en suspension se déposeront au fond du réservoir. Lorsque la pulvérisation doit être interrompue, il est recommandé de poursuivre l'agitation jusqu'à ce que la pulvérisation reprenne. Si l'agitation doit être interrompue avant que le réservoir du pulvérisateur ne soit vide, respecter les étapes suivantes avant de reprendre la pulvérisation :

1. Enlever le filtre principal.
2. Mélanger mécaniquement la solution (par exemple, à l'aide d'une palette) avant de redémarrer la pompe. S'assurer que les sédiments soient déplacés vers le puisard.
3. Démarrer l'agitation à plein régime.
4. Gratter, avec la palette, les coins du réservoir.
5. Réinstaller le filtre principal.

À la fin de chaque journée de pulvérisation, rincer le réservoir et les conduites du pulvérisateur avec de l'eau.

DÉLAI DE SÉCURITÉ

Ne pas retourner sur les lieux et en interdire l'accès pendant les 12 heures suivant le traitement.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans l'aire d'épandage pendant le traitement.

GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les boisés, les haies, les pâturages, les grands pâturages libres et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Culture	Méthode d'épandage	Zones tampons sans pulvérisation (en mètres) requises pour la protection d'un						Habitats terrestres
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de :			Habitat estuarien/marin d'une profondeur de :			
		Moins de 1 m	1-3 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	1-3 m	Plus de 1 m	
Toutes les cultures	Pulvérisateur agricole	5	2	1	5	2	1	10
	Pulvérisateur agricole muni d'écrans	2	1	0	2	1	0	3
	Pulvérisateur agricole muni de buses à jet conique	4	1	1	4	1	1	5

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Web Canada.ca.

UTILISATIONS POUR L'OUEST DU CANADA RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES ET RESTRICTIONS

BASF Metribuzin 480 assure une suppression sélective des mauvaises herbes dans les cultures suivantes :

OUEST DU CANADA
<ul style="list-style-type: none"> • Pois de grande culture • Lentilles

BASF Metribuzin 480 peut endommager certaines cultures de rotation :

- Les cultures suivantes : oignons, céleri, poivrons, crucifères, laitue, épinard, betteraves à sucre et potagère, navets, citrouilles, courges, concombres, melons, tabac et canola (colza) non résistant aux triazines sont sensibles à BASF Metribuzin 480 et peuvent être endommagées si elles sont ensemencées dans un champ traité avec BASF Metribuzin 480 pendant l'année en cours ou l'année suivante.
- Les cultures protectrices ou ensemencées à l'automne telles que le blé, l'avoine et le seigle peuvent être endommagées si elles sont ensemencées au cours d'une saison où BASF Metribuzin 480 a été utilisé.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

REMARQUE : BASF Metribuzin 480 NE SUPPRIME PAS LES BIOTYPES RÉSISTANT AUX TRIAZINES

Lentilles en postlevée (RÉPRESSION SEULEMENT)**

Neslie paniculée, mouron des oiseaux, spargoute des champs, renouée scabre, ortie royale, chénopode blanc, tabouret des champs, sarrasin de Tartarie, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, moutarde sauvage.

Pois de conserverie en postlevée

Neslie paniculée, mouron des oiseaux, spargoute des champs, renouée scabre, ortie royale, chénopode blanc, tabouret des champs, sarrasin de Tartarie, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, moutarde sauvage.

**La répression est une réduction visuelle de la compétition des mauvaises herbes (réduction de population et/ou de vigueur) en comparaison avec une région non traitée.

SOLS RESTRICTIONS

- Ne pas utiliser sur les sols à texture grossière contenant moins de 2 % de matière organique.

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAITEMENTS

TRAITEMENT EN POSTLEVÉE

- La culture doit être plantée à au moins 5 cm sous la surface du sol.
- Ne pas utiliser avec une culture contre-ensemencée avec des plantes fourragères.
- Ne pas traiter plus d'une fois par saison sauf en cas de traitement fractionné.
- Ne pas mélanger avec d'autres pesticides, agents mouillants ou surfactants à moins que spécifié autrement sur cette étiquette.
- Pour améliorer la couverture, tourner la rampe de pulvérisation de 45 ° vers l'avant.
- L'effet sur les mauvaises herbes peut ne pas être visible avant de 7 à 10 jours après le traitement.
- BASF Metribuzin 480 peut être utilisé lorsque la culture est humectée de rosée, mais l'effet sur les mauvaises herbes peut être réduit s'il pleut dans les six heures qui suivent le traitement.
- L'éclaircissement temporaire (7 à 10 jours) de la teinte de la culture et une légère réduction de la hauteur sont parfois observés, tout particulièrement s'il gèle ou s'il fait exceptionnellement chaud au cours des 24 à 48 heures qui suivent le traitement. S'il a gelé, attendre de 4 à 5 jours avant de traiter la culture avec BASF Metribuzin 480.
- L'effet sur les mauvaises herbes et la tolérance de la culture peut être amoindri si le traitement BASF Metribuzin 480 a lieu après le stade de croissance précisé.
- Laisser s'écouler de 4 à 5 jours entre le traitement avec BASF Metribuzin 480 et un traitement avec d'autres pesticides, notamment des herbicides contre la folle avoine.

BASF METRIBUZIN 480 UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter aux étiquettes des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les mises en garde et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

POIS DE GRANDE CULTURE OUEST DU CANADA

- Utiliser la dose prescrite pour un traitement en pleine surface en postlevée avec au moins

170 L d'eau par hectare.

- Ne pas traiter plus d'une fois par saison sauf en cas de traitement fractionné.
- Ne pas faire paître ou nourrir les animaux à partir de la récolte d'un champ dans les 70 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas récolter le grain traité dans les 70 jours qui suivent le traitement
- Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique. Un traitement effectué avant une forte pluie ou une irrigation importante (3 cm ou plus) sur des sols à faible teneur en matière organique peut causer des dommages à la culture allant d'une brûlure des feuilles à une réduction de la population.
- Utiliser le taux la plus élevée lorsqu'il y a une forte infestation de mauvaises herbes.

BASF Metribuzin 480 utilisé seul : en postlevée¹

Mauvaises herbes supprimées ²	Produits	Taux par hectare	Remarques
Feuilles larges annuelles (moins de 5 cm de hauteur)	BASF Metribuzin 480 (traitement simple)	425 - 550 mL en un seul traitement	Dans certaines conditions de terrain ou météorologiques, un traitement fractionné avec BASF Metribuzin 480 peut donner de meilleurs résultats qu'un traitement simple. Le premier traitement doit être effectué lorsque les mauvaises herbes sont entre le stade cotylédon et le stade deux feuilles. Le deuxième traitement doit être fait lorsque survient une deuxième vague de mauvaises herbes ou si les mauvaises herbes qui étaient plus avancées lors du premier traitement ont recommencé à pousser. Attendre de 7 à 10 jours entre les traitements.
	BASF Metribuzin 480 (traitement fractionné)	210 - 280 mL par traitement	

1. Les tiges des pois doivent mesurer moins de 15 cm de long au moment du traitement. Ne pas traiter dans les trois jours qui suivent une période de temps frais, pluvieux ou nuageux, sinon des dommages peuvent être causés à la culture.
2. Les pois peuvent n'offrir qu'une faible concurrence aux mauvaises herbes. Lorsque les populations de mauvaises herbes sont envahissantes, l'utilisation de BASF Metribuzin 480 seul peut ne pas être suffisamment efficace en raison de la repousse de certaines mauvaises herbes.

LENTILLES - OUEST DU CANADA

- Utiliser la dose prescrite pour un traitement en pleine surface en postlevée avec au moins 170 L d'eau par hectare.
- Ne pas traiter plus d'une fois par saison, sauf si l'on applique les recommandations concernant le traitement fractionné.
- Ne pas faire paître ou nourrir les animaux à partir de la récolte d'un champ dans les 70 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas récolter le grain dans les 70 jours suivant le traitement.
- Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique. Un traitement

effectué avant une forte pluie ou une irrigation importante (3 cm ou plus) sur des sols à faible teneur en matière organique peut causer des dommages à la culture allant d'une brûlure des feuilles à une réduction de la population.

- Utiliser le taux élevée dans les champs où l'infestation de mauvaises herbes est forte.

BASF Metribuzin 480 utilisé seul en postlevée¹

Mauvaises herbes réprimées	Produits	Taux par hectare	Remarques
Feuilles larges annuelles (moins de 5 cm de hauteur) ²	BASF Metribuzin 480 (traitement simple)	425 mL en un seul traitement	Dans certaines conditions de terrain ou météorologiques, le traitement fractionné avec de BASF Metribuzin 480 peut donner une meilleure répression (arrêt de croissance) des mauvaises herbes qu'un traitement simple. Le premier traitement doit être effectué lorsque les mauvaises herbes sont entre le stade cotylédon et le stade deux feuilles. Le deuxième traitement doit être fait lorsqu'une deuxième vague de mauvaises herbes apparaît ou lorsque les mauvaises herbes qui étaient plus avancées lors du premier traitement ont recommencé à pousser. Attendre de 7 à 10 jours entre les traitements.
	BASF Metribuzin 480 (traitement fractionné)	210 - 280 mL par traitement	

1. Les tiges de lentilles doivent mesurer moins de 15 cm de longueur ou se situer entre les stades 3 à 5 nœuds au moment du traitement. Ne pas traiter dans les trois jours qui suivent une période de temps frais, pluvieux ou nuageux, sinon des dommages peuvent être causés à la culture.
2. Les lentilles peuvent n'offrir qu'une faible concurrence aux mauvaises herbes. Lorsque les populations de mauvaises herbes sont envahissantes, l'utilisation de BASF Metribuzin 480 seul peut ne pas offrir une répression suffisante en raison de la repousse de certaines mauvaises herbes.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que BASF Metribuzin 480 est un herbicide du groupe 5. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à BASF Metribuzin 480 et à d'autres herbicides du groupe 5. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le BASF Metribuzin 480 ou les herbicides du même groupe 5 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec BASF au 1-877-371-2273 ou à www.agsolutions.ca.